

La disparition du lac Tchad : où mène la *Political ecology* ?

Géraud Magrin

Séminaire Hydrosystèmes et Hydropolitiques

26 novembre 2013

Compte- rendu rédigé par Ornella Puschiasis et David Blanchon

Géraud Magrin, chercheur au CIRAD¹, travaille sur la question des ressources en Afrique. Il a soutenu en 2001 une thèse sur *Le sud du Tchad en mutation. Des champs de coton aux sirènes de l'or noir*, qui a reçu le Prix Albert Bernard de l'Académie des sciences d'Outre Mer. Plus récemment, en 2013, il a publié aux Publications de la Sorbonne *Voyage en Afrique rentière : Une lecture géographique des trajectoires du développement*.

Si nous le recevons aujourd'hui, ce n'est pas en tant qu'éminent spécialiste des questions africaines, mais pour ses travaux sur la question du lac Tchad. Il est en effet co-président de l'expertise collégiale « Le développement du lac Tchad : situation actuelle et futurs possibles » et participe de ce fait aux débats autour du transfert d'eau vers ce lac que l'on dit, à tort ou à raison, en voie de disparition imminente.

Le point de départ de cette présentation est le discours politico-institutionnel dominant, qui propose d'agir contre la disparition du lac Tchad, en présentant une vision alarmiste d'une situation écologique catastrophique qui menacerait l'avenir des populations.

A partir de ce discours, mes réflexions s'articulent autour de la *Political ecology*, qui est une approche stimulante mais parfois en contradiction avec ma position de chercheur au CIRAD. Je vais proposer ici une lecture critique dans une veine post-structuraliste des discours menés sur l'environnement en m'intéressant aux rapports de force et aux intérêts sous-jacents..

Le lac Tchad est un objet tout à fait pertinent pour mener ces réflexions, car le discours politique dominant est fondé sur l'alarmisme et la lutte contre sa disparition imminente alors que les analyses scientifiques considèrent que lac Tchad a toujours été d'une grande variabilité : le lac a été plus petit qu'aujourd'hui et le marnage fournit actuellement des services écosystémiques importants.

L'interprétation de cette contradiction entre discours politiques et discours scientifiques est au cœur de réflexions que je mène à la fois en tant que chercheur en géographie et en tant que responsable pour le CIRAD en charge d'une mission d'expertise, ce qui ne va pas sans tiraillements. En effet dans le cadre de l'expertise, je suis amené à mener une analyse en terme de prospective pour répondre à des questions concrètes, en position de dialogue avec des acteurs, politiques ou techniciens, qui ont des contraintes spécifiques ; j'en arrive ainsi aux limites d'une approche purement critique comme celle de la *Political ecology*.

Mon positionnement scientifique se situe donc entre l'économie rurale, l'hydropolitique (Raison, Magrin, 2009) et la *Political ecology*. Mais j'utiliserai également mon autre casquette, celle de l'expertise collégiale (Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) / IRD),

¹ Géraud Magrin est professeur à l'université de Paris 1 depuis septembre 2014.

pour proposer une synthèse des connaissances scientifiques sur le lac Tchad, qui forme en quelque sorte le fond du tableau indispensable à la compréhension de la perspective critique. Mon hypothèse pour cette présentation est que le mythe de la disparition du lac fonctionne parce qu'il sert à des faisceaux d'intérêts hétérogènes. Il vise notamment à légitimer un projet de transfert des eaux et concourt à la captation d'une nouvelle rente environnementale, aux canaux encore diffus, celle des financements de la compensation du réchauffement climatique.

Pour ces recherches, je m'appuie sur des ressources scientifiques (la thèse de C. Bouquet (1990), les très nombreux travaux en hydrologie de l'Orstom/IRD, des travaux récents en agronomie et géographie rurale). La matière première pour cette étude sont les médias, la littérature grise et enfin l'observation participante autour par exemple du Forum Mondial du Développement Durable (FMDD) organisé par le *think tank Passages* à N'Djaména en octobre 2010, où l'on vit la juxtaposition des discours les plus opposés sur la situation du lac Tchad.

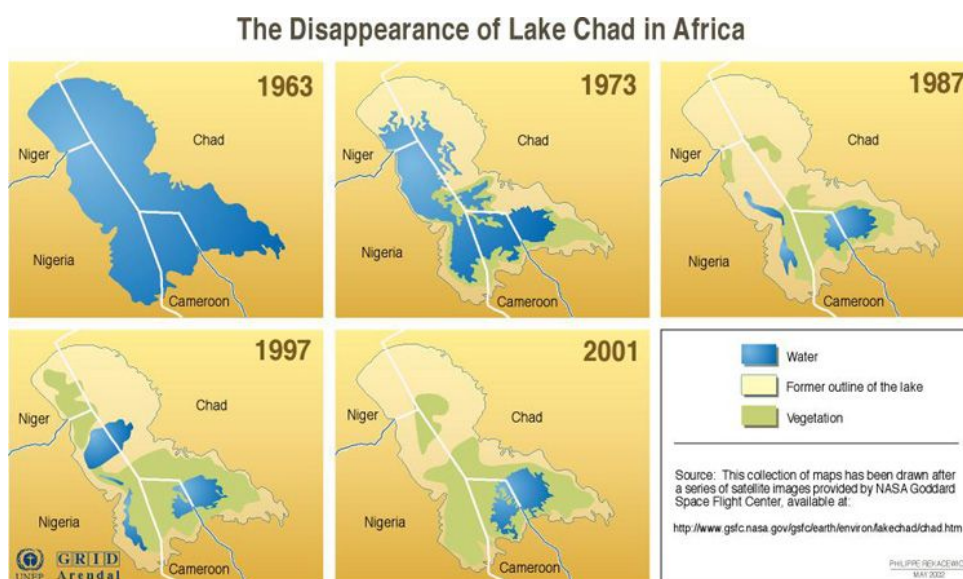
1) Le fonctionnement du mythe

Le lac Tchad est un des géosymboles de l'Afrique. La peur de sa disparition n'est pas récente du fait de l'assèchement et du risque de capture du Logone, étudiés par des articles anciens (Tilho, 1928 ; Dresch, 1948).

1.1 Tout part d'un article scientifique

Le fonctionnement du mythe doit beaucoup à un article publié par Coe et Foley en 2001, repris par la NASA, où l'on trouve la présentation d'une évolution linéaire de réduction du lac. La cause de la disparition y est identifiée à la baisse de la pluviométrie et aux prélèvements. Cette dynamique est illustrée par un jeu de cartes partout repris où les zones marécageuses sont identifiées quasiment comme des zones désertiques alors même que la biodiversité y est très forte. Or, ce diagnostic est erroné à cause d'une large surestimation de l'irrigation et d'une erreur de lecture des données hydrologiques de l'IRD, erreur non reconnue d'ailleurs.

Figure n°1 : La « disparition du lac Tchad », d'après la NASA.



1.2 Le jeu des institutions

Il n'y a pas de controverse scientifique sur le sujet, les auteurs n'ont pas cherché à défendre leur publication par la suite mais le mythe fonctionne parce que l'information a été relayée par FAO, avec comme clé de lecture que la raréfaction des ressources conduirait à des conflits et des migrations qui nécessiteraient une intervention d'urgence pour sauver « les 30 millions d'habitants de la « région » ».

Sur cette base, le lac Tchad est à l'affiche de l'agenda international de manière récurrente.

1.3 L'emballage médiatique

Le fonctionnement du mythe est lié aussi à un emballage médiatique, par la presse régionale (Ouest France par exemple) et internationale.

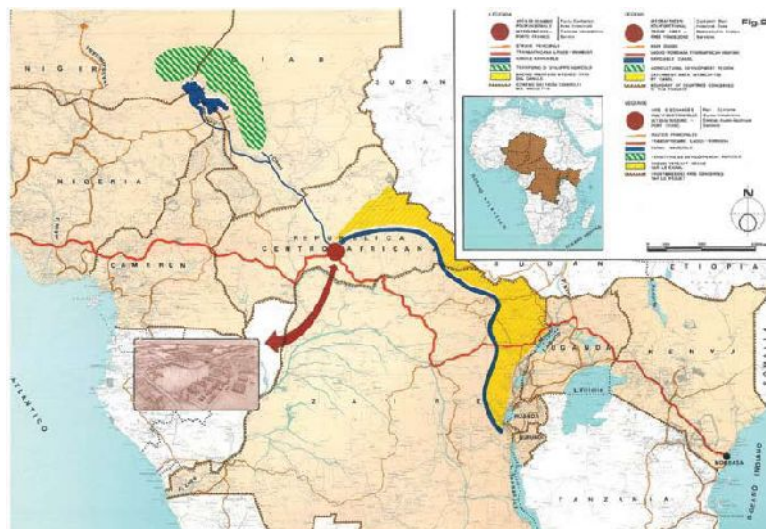
La logique repose sur la mauvaise conscience occidentale face au réchauffement climatique alors qu'on a du mal à trouver des objets visibles pour en parler. Et également grâce à la « prime à la catastrophe » dans les médias. Il y a ensuite un effet boule de neige (approximations en cascade/fonctionnement des flux d'information = si un journaliste influent y est, tout le monde y va, avec une « circulation circulaire de l'information »). Même NHK, la télévision japonaise, est venue faire un reportage.

Bronner, en 2013, dans *La démocratie des crédules*, a bien montré les mécanismes de fabrication des rumeurs à l'ère de l'information immédiate, comment internet et les réseaux sociaux favorisent cet effet boule de neige, en semblant légitimer les opinions des plus nombreux et activistes, contre les arguments rationnels, menacés par la lassitude de ceux qui les portent.

1.4 A l'horizon du mythe

Ce mythe de la disparition du lac fait revivre de vieux projets de transferts d'eau à grande échelles, comme le projet Transaqua (Zaïre, Oubangui) pour favoriser la navigation entre différentes parties de l'Afrique, qui prévoyait notamment en 1989 de construire de grands canaux.

Figure n°2 Le projet Transaqua



Plus récemment, un projet a été étudié à la demande de la CBLT par le bureau CIMA, aboutissant à la proposition d'un transfert de 3,4 km³ d'eau de l'Oubangui vers le lac Tchad pour une somme de 6,7 milliards de dollars.

2) Le regard scientifique sur le lac

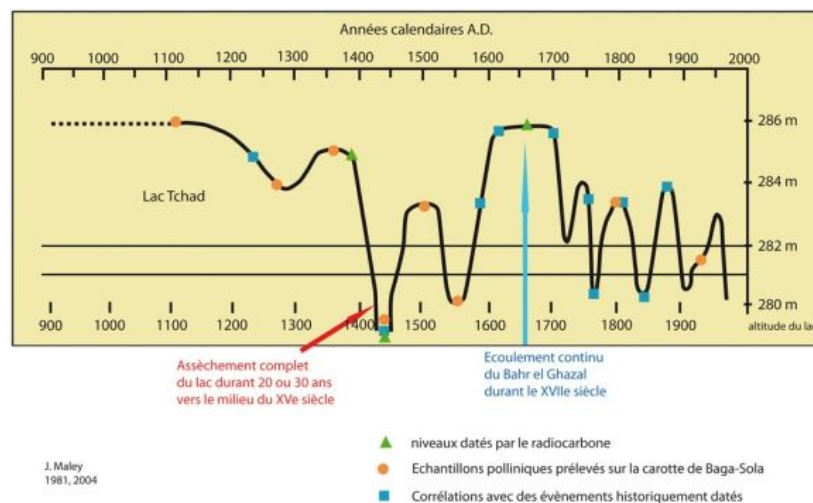
2.1 Variabilité et incertitude

Il y a depuis toujours de très grandes fluctuations du niveau du lac, parce qu'il est peu profond et alimenté par des tributaires au régime irrégulier. Au cours du 20^e siècle, on connaît 3 niveaux du lac Tchad : grand, moyen et petit. Les principaux facteurs expliquant la variabilité sont les pluies sur le lac et surtout l'ampleur de la crue du Chari.

Depuis les sécheresses sahéliennes, c'est-à-dire depuis 1974, on observe une certaine stabilité avec un niveau de « petit Tchad » et 8000 Km² inondé en moyenne (2000-2500km² à l'été de 1984).

Il faut également prendre en compte le fonctionnement du lac en deux cuvettes, ce qui induit une forte variation de la superficie suivant les années de « bonnes » ou « mauvaises » crues. Les prélèvements pour l'irrigation sont faibles, soit environ 2 à 3 km³ (sur 20km³ d'apports annuels moyens en régime de petit Tchad).

Figure n°3 : La variation du niveau du lac



Il y a de grandes interrogations sur l'avenir du lac car les modèles se contredisent.

2.2 La ruée vers l'eau

Du point de vue des sociétés qui y vivent, on a constaté des flux migratoires importants dans les années 1980 car les espaces découverts par les eaux sont très fertiles. Cette agriculture de décrue alimente notamment N'Djaména et Maiduguri. Les rives du lac concentrent aujourd'hui environ 2 millions d'habitants et un solde migratoire positif, ce qui est rare dans les régions rurales situées à cette latitude. Si l'on ajoute la pêche, cette grande oasis dans le Sahel est un espace attractif, avec beaucoup de ressources.

On y trouve ainsi une productivité biologique extraordinaire et des zones de pêche actives, grâce aux nasses amenées par les pêcheurs Bozos du Mali.

L'agriculture est aussi très productive : les grands aménagements modernes construits entre 1959 et 1970 au Tchad et surtout au Nigeria ont connu de graves problèmes liés à la sécheresse et à des dysfonctionnements divers.

En revanche, sur les rives méridionales du lac se développent des systèmes de décrue endogènes très dynamiques, avec des innovations continues depuis 1980 (maïs, maraichage, etc).

C'est enfin un espace attractif pour l'élevage pastoral, ce qui crée des tensions avec l'agriculture.

Cela conduit à une multifonctionnalité de l'espace (agriculture/pêche/élevage), articulée à une forte mobilité des populations et des activités, au gré des fluctuations des eaux.

2.3. *La question du transfert*

Le regard scientifique sur le projet de transfert est naturellement réservé.

Ainsi, G. Sautter, dans un fameux article de 1987 sur les grands aménagements, a décrit la pente naturelle des grands projets, construits pour légitimer l'Etat, dans l'intérêt des bailleurs de fond et de multiples acteurs privés et publics, avec une importante circulation d'argent « sur et sous la table ».

Les scientifiques soulignent qu'il y a de nombreuses incertitudes sur les études écologiques, économiques (dans la politique mise en place, qui seraient les gagnants et les perdants ?), géopolitiques (stabilité d'un accord entre les différents Etats du bassin du lac Tchad et de celui du Congo : République Démocratique du Congo, RCA, Tchad, Libye...) ainsi que sur le financement (un investissement annoncé de près de 7 milliards de dollars, c'est-à-dire plus de 100 années d'aide publique au développement du seul Tchad, au niveau des années 2010...).

Enfin, on peut se demander : de l'eau pour quoi faire ?

Transférer l'eau sans idée précise de sa finalité, c'est augmenter l'offre alors que domine partout la gestion de l'eau par la demande. Or, dans un contexte africain « post ajustement structurel » (annulation des dettes, cours des matières premières élevés, reprise des IDE), où les États sont tentés de mener de vraies politiques publiques de développement, resurgit la tentation bien connue des premières décennies des indépendances des grandes infrastructures, avec, et c'est une nouveauté, la captation de rentes environnementales.

Sur le transfert, l'argumentaire est confus, avec un décalage entre les effets attendus et les projets abandonnés. D'où l'intérêt de lire la stratégie des acteurs.

3) Analyse critique des intérêts et jeux des acteurs

3.1. *Les institutions spécialisées*

* La FAO tire la sonnette alarme, ce qui est son mode de fonctionnement habituel, celui du berger qui crie au loup...

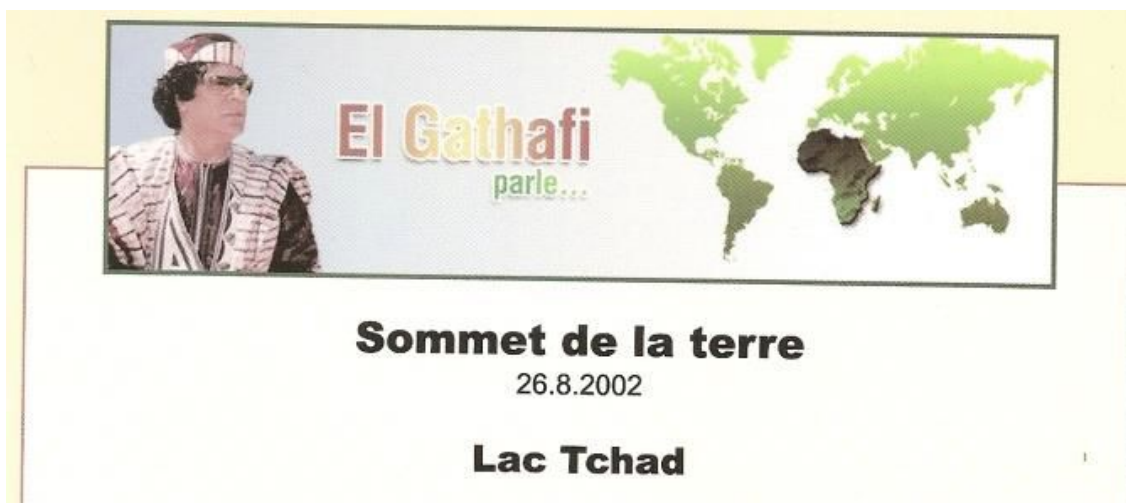
* la CBLT est une institution ancienne avec une histoire mouvementée ; elle associe des États pauvres, aux histoires mouvementées et a été périodiquement réanimée par les institutions internationales. Le transfert des eaux pour cette institution est parfois ressenti comme une question de survie. Cependant, au sein de cette institution même, les positions des techniciens et des décideurs – soumis à la pression politique – divergent parfois assez nettement, notamment par rapport à l'analyse des enjeux du transfert.

3.2 *Les intérêts variés des Etats du bassin*

* Les riverains

- pour le Cameroun : c'est avant tout un enjeu de souveraineté;
- pour le Niger, le lac est un lointain arrière pays pétrolier, à l'intérêt ténu et récent ;
- pour le Nigeria, poids lourd CBLT, le problème est avant tout Boko Haram dans le NE du pays;
- pour le Tchad, depuis 2008-2009, avec sa nouvelle « situation pétrolière », la découverte d'enjeux environnementaux et la recherche de nouvelles rentes, le lac est un enjeu majeur.
- pour les États de la périphérie, tout dépend de la République Centrafricaine et de la République Démocratique du Congo. Il fallait (avant la révolution de 2011) aussi prendre en compte le rôle de la Libye et l'intérêt du Colonel Khadafi pour des ressources en eau.

Figure n°4 L'intérêt de Khadafi pour le lac Tchad (brochure distribuée lors du Forum Mondial du Développement Durable à Ndjaména en 2009)



3.3. D'autres parties prenantes

- Il y a d'autres parties prenantes. On pense au rôle de la France qui veut être présente, avec peu de moyens financiers, en accompagnant la réflexion par l'intermédiaire notamment du *think tank* Passages dirigé par Emile Malet ;
- Il y aussi d'autres invités inattendus à la table du lac Tchad : le président du Sénégal promu parrain d'une éphémère association des amis du lac Tchad, Jacques Cheminade (homme politique antisystème lié à milliardaire américain utopiste, Larouche...).

3.4 La prospective change le regard

Ma réflexion était jusqu'ici dans le domaine de la *Political ecology* (analyse des discours, de la production scientifique, fonctionnement des jeux d'acteurs) mais j'aimerais maintenant adopter une autre vision, celle de l'analyse en vue d'une expertise.

On peut faire dans un premier temps un diagnostic de consultant : les documents de planification de la CBLT ne parlent pas du transfert, alors que toutes les réunions institutionnelles en parlent. Il y a un clivage entre bailleurs « occidentaux » (BM, UE, France et FEM - Fonds pour l'environnement mondial) contre ce transfert, et les autres bailleurs (Banque africaine de développement, FAO...), a priori plus favorables à cette perspective.

La réflexion prospective montre que la variable clé est l'évolution des prélèvements, en lien avec la démographie et les choix réalisés en matière d'usages de l'eau. L'outil d'évaluation environnementale stratégique montre que le transfert est une option parmi d'autres pour répondre au besoin croissant en eau dans les décennies à venir, si l'on porte une « casquette » d'expert, alors que pour le « *Political ecologist* », il s'agit d'une évidente manipulation des faits. .

Conclusion

Le lac Tchad est un objet environnemental secondaire sur le front du changement climatique, qui profite cependant de « fenêtres médiatiques ». C'est aussi une situation emblématique du développement durable : des ressources naturelles fragiles, une croissance démographique importante, des conflits potentiels, avec des enjeux politiques, financiers, institutionnels, dans la « course aux nouvelles rentes environnementales ».

Notre conclusion dans l'expertise collégiale est qu'il faut changer de discours sur le lac, car le catastrophisme dominant jusqu'alors n'est ni conforme à la réalité ni efficace en termes de mobilisation pour de l'action publique. Il faut en revanche mettre la question de l'avenir du lac et des eaux de son bassin en perspective par rapport au besoin de nourrir une population croissante, alors que la question de l'emploi en milieu rural prend une grande importance en l'absence de révolution industrielle.

Quelle posture peut alors adopter le chercheur/expert pour accompagner de telles relations nature-sociétés ?